



**Plus d'infos ?**



[www.eafc-sudlux.be](http://www.eafc-sudlux.be)

Envie d'être au courant de notre actualité  
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

**ARLON**

Chemin de Weyler 2  
6700 Arlon  
063/230 240

**MUSSON**

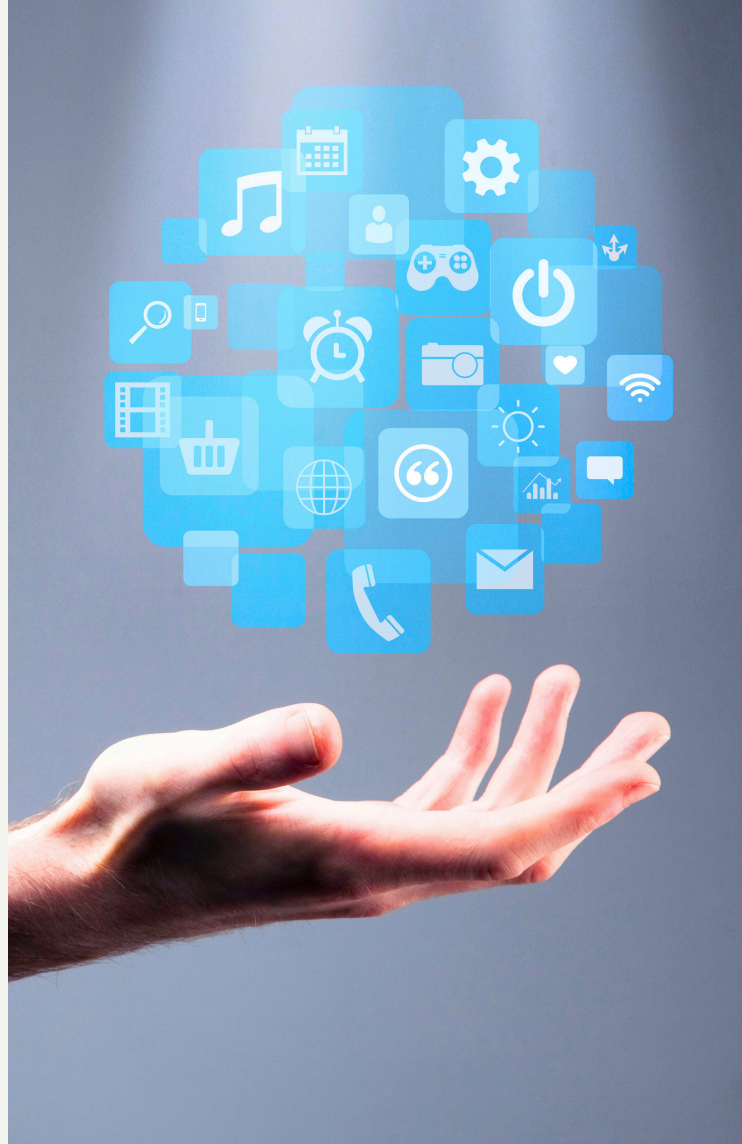
Rue Jean Laurent 8  
6750 Musson  
063/230 240

**ATHUS**

Rue Neuve 32  
6791 Athus  
063/230 240

**VIRTON**

Avenue Bouvier 19  
6760 Virton  
063/570 476



**FMTTN**  
**Certificat en**  
**formation numérique**

Formation continue  
Cours du jour - Site d'Arlon

**Contactez-nous**

**EAFCSud-Luxembourg**  
Chemin de Weyler 2, 6700 Arlon  
[info@eafc-sudlux.be](mailto:info@eafc-sudlux.be)  
+32 (0) 63 230 240  
[www.eafc-sudlux.be](http://www.eafc-sudlux.be)  
Lu-Ve: 9h-21h30



# Certificat en formation numérique

Dans une société où le numérique occupe une place centrale dans la vie quotidienne, professionnelle et éducative, la maîtrise des outils et des compétences numériques est devenue indispensable pour les enseignants.

Le Certificat en formation numérique a été conçu spécifiquement pour accompagner les enseignants dans l'acquisition de compétences solides leur permettant d'intégrer efficacement le numérique dans leurs pratiques pédagogiques et dans les apprentissages des élèves.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du référentiel Formation Manuelle, Technique, Technologique et Numérique du Tronc Commun de l'enseignement secondaire. Elle vise à permettre aux enseignants de maîtriser les contenus, les savoirs, les savoir-faire et les compétences liés au volet numérique de ce référentiel, tout en comprenant ses enjeux, ses objectifs généraux et ses visées transversales dans des situations concrètes d'enseignement et de vie scolaire.

Au cours de la formation, les participants développent une compréhension approfondie des principaux domaines du numérique éducatif. Ils sont amenés à analyser, expérimenter et mobiliser ces compétences dans une perspective réflexive afin de les transférer directement dans leurs pratiques pédagogiques et dans l'accompagnement des apprentissages des élèves.

# Programme

Le programme s'articule autour de plusieurs modules complémentaires :

- Édition assistée par ordinateur : création et mise en forme de documents numériques.
- Tableur : organisation, traitement et analyse de données.
- Hardware / Software : compréhension du fonctionnement des systèmes informatiques.
- Internet / Intranet : utilisation raisonnée des réseaux et des ressources en ligne.
- Principes de programmation : découverte de la logique algorithmique et des bases de la programmation.

À travers ces apprentissages, la formation permet également de développer des compétences transversales essentielles liées au numérique, notamment :

- la gestion de l'information et des données,
- la communication et la collaboration numériques,
- la création de contenus,
- la sécurité et l'usage responsable des technologies.

Ce certificat offre ainsi une formation structurée et actuelle, permettant aux apprenants de comprendre les enjeux du numérique, d'en maîtriser les outils et d'en faire un usage critique, créatif et responsable.

# Et après ?

## TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

Obtention du certificat en formation numérique délivré par la Communauté Française.

# Conditions d'inscription

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être porteur : d'un titre de l'enseignement qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement et justifier d'une expérience professionnelle dans l'enseignement.

## DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

## DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation